

irse». Toutes ces publications pleines d'intérêt ont indubitablement contribué au développement de notre sport. Il est, en outre, correspondant, pour la Suisse, de nombreuses revues nautiques, et notre rédaction est heureuse de le compter parmi ses collaborateurs. Sachons que l'Académie de marine, fondée en 1752, a été dissoute à la Révolution et n'a été reconstituée en 1920 par M. Landry, alors ministre de la marine. C'est une institution d'Etat qui a pour but d'encourager toutes recherches se rapportant à la marine. Elle est formée de personnalités éminentes (amiraux, ingénieurs du génie maritime, directeurs des grandes compagnies de transport maritime, historiens et archéologues navals). Le secrétaire perpétuel de l'Académie est l'amiral Lacaze, ancien ministre. L.-E. Favre a été élu à l'unanimité, après avoir présenté un mémoire sur la «Création de la Barque du Léman et Henri Duquesne». Cette distinction remise par notre collège, récompense son travail, honore la Suisse et ses yachtsmen, fiers de le compter parmi eux. Nous formons nos vœux chaleureux pour qu'il puisse encore longtemps poursuivre ses recherches et nous bénéficions tous.

F. Rochat

«Ballerina»

«Ballerina», yacht de 15 m<sup>2</sup> SNS à Monsieur Manfred Metzger, Genève, construit par le chantier F. Portier, Genève, sur les plans de l'architecte naval H. Coppo, Genève. Ce yacht a gagné plus d'une vingtaine de premiers prix, en 1951, notamment:

la Semaine du Cercle de la voile de Lausanne; le championnat du Léman; la Régate de Thonon; la Semaine de la voile du Cercle de la voile de la Société nautique de Genève; la Coupe Sollberger; la Petite Semaine du Cercle de la voile de la Société nautique de Genève, et enfin, conclusion logique: le Fanion d'honneur annuel de la Société nautique de Genève avec 15<sup>3/4</sup> points, en 12 régates contre 10 à 20 concurrents, ce qui constitue, sauf erreur, un record. Ajoutons que le «sistership» de «Ballerina», «Ode» à Monsieur Jean Chuit, Genève, a gagné la Croix Eynard, les Régates de Rolle et plusieurs autres épreuves. Il est second du classement général de la Société nautique de Genève.

H. C.



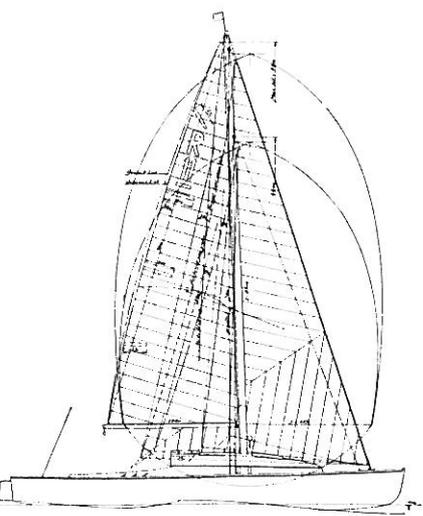
«Ballerina». A la barre M. Henri Copponex, Genève. (Photo Villiger, Gstaad)

Le Comité de l'USY n'a aucun objet justifiant la convocation, en 1951, de la Conférence habituelle des présidents. Les clubs qui désireraient qu'elle ait lieu sont priés d'en informer le président de l'USY.

Der 20-m<sup>2</sup>-Jollenkreuzer

Um die Darlegungen in Nr. VI/10 noch anschaulicher zu gestalten, seien untenstehend die Risse eines ultramodernen Typs dieser Klasse veröffentlicht.

20-m<sup>2</sup>-Jollenkreuzer, entworfen von Ing. Miglitsch. Linien- und Spantenriß, Maßstab 1:75, Länge über alles 7,75 m, Länge i. d. CWL 6,80 m, Breite 2,25 m, Tiefgang ohne Schwert 0,175 m, mit Schwert 1,33 m.



Segeleplan, Maßstab 1:150, Großsegel 9,80 m<sup>2</sup>, segeldreieck 10,20 m<sup>2</sup>, großer Kreuzballon 10 m<sup>2</sup>, große Fock 12,50 m<sup>2</sup>, kleiner Kreuzballon 12,00 m<sup>2</sup>, kleine Fock 7,50 m<sup>2</sup>, großer, kleiner Spinnacker 35,00, bzw. 25,00 m<sup>2</sup>.

